

Veillez imprimer et remplir le rapport et la déclaration du conducteur, puis les envoyer par télécopieur au 867 975-5845.

Rapport d'accident – Signalement d'un accident survenu lors d'un déplacement

À remplir pour les sinistres non couverts par une assurance auto, responsabilité civile ou habitation, pour lesquels d'autres formulaires doivent être remplis.

Si l'accident semble grave, ou s'il a causé des blessures graves, signalez-le immédiatement à la Section de la gestion de risques du ministère des Finances, à Iqaluit, par téléphone au 867 975-5809 ou au 867 975-5825, par télécopieur au 867 975-5845 ou par courriel à riskmanagementandinsurance@gov.nu.ca.

Auteur du rapport	
Nom :	Titre :
Téléphone :	Ministère :
Localité :	Région :

Information sur l'accident	
Date :	Heure :
Endroit (soyez précis) :	
Description :	
Indiquer le but du déplacement et joindre tous les documents et renseignements pertinents :	
Si l'accident a causé des blessures, expliquez :	
Des membres de la police ou du personnel médical se sont-ils rendus sur place?	
Nom de la personne blessée :	
Adresse :	
Employeur : GN (quel ministère?)	
Ou autre employeur?	

Nom du 1^{er} témoin :	Nom du 2^e témoin :	Nom du 3^e témoin :
Adresse :	Adresse :	Adresse :
Téléphone :	Téléphone :	Téléphone :

Formulaire
Date du rapport :

**Gestion de risques
Ministère des Finances
C. P. 2260, Iqaluit (Nunavut)
X0A 0H0**